

## AD

### ARCHIVES IMPRIMÉES

**Intitulé : ARCHIVES IMPRIMÉES**

**Niveau de classement :** sous-série du cadre de classement.

**Dates extrêmes :** XII<sup>e</sup> s.-1951.

**Importance matérielle :** 1150 m.l. env. (10911 articles).

**Conditions d'accès :** librement communicable, sous réserve des restrictions apportées par l'état matériel des documents.

La sous série AD/I est consultable sous microfilm (cote Mi AD/I/1 à AD/I/119). Ont aussi été microfilmées les cotes AD/II/43 à 53 ; AD/III/46 à 56 ; AD/V/1 à 6 ; AD/VII/37 ; AD/VIII /44-45 ; AD IX/457 ; ADXI/62, 80 ; AD/XV/50 ; AD/XVIIIb/109 à 117 ; AD XVIIIc/138 à 394 ; 454-455 ; ADXIXb/23 ; AD/XIXd/156 ; AD/XIXh/16-53 ; AD/XIXo/143-152 ; ADXIXw/8 ; AD/XXa/6, 244 bis, 334, 476, 536-537, 549, 595, 599, 605, 610, 619 ; ADXXc/63 à 82.

**Noms des producteurs :**

Les collections cotées en AD ont été réunies par des personnes privées - Louis Rondonneau, Le Marié d'Aubigné, Gérard Lantz - ainsi que par le premier Garde des Archives, Camus, ou bien proviennent des assemblées, des différents ministères ou d'institutions juridiques et financières supérieures des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

**Histoire des producteurs :**

La très grande diversité des collections induit celle des producteurs. Le noyau central est constitué par les collections Rondonneau et Camus.

- **Les collections Rondonneau (AD/+ et AD/I à AD/XVII)**

Ces collections d'imprimés proviennent du fonds d'un cabinet de lecture juridique parisien complété par une librairie, une maison d'édition et une imprimerie, dénommé le "Dépôt des Lois", dont Louis Rondonneau a été le propriétaire de 1793 à 1820. Dans ce cabinet de lecture spécialisé se trouvait une importante collection de textes législatifs et réglementaires de l'Ancien Régime à l'Empire. Le public pouvait, moyennant le paiement d'un droit d'entrée, consulter ces collections complétées par une riche bibliothèque juridique. Ces sous-séries sont maintenant closes mais ont été reclassées, augmentées ou diminuées au sein des Archives nationales, dans les années 1859-1860. La double articulation conçue par Rondonneau, en classement chronologique et méthodique, est parvenue jusqu'à nous ainsi que la plupart des grandes divisions thématiques.

Il existe d'autres ensembles de textes de ce type mais les collections Rondonneau gardent, aujourd'hui encore, toute leur valeur en raison des principes de leur organisation qui rend leur consultation aisée.

Ces collections ont été acquises par ordre du Premier Consul pour servir de documentation à la Secrétairerie d'État le 10 ventôse an XII [1<sup>er</sup> mars 1804].

Dans la partie consacrée aux finances se trouvent insérés des documents réunis par Le Marié d'Aubigné, avocat général à la Chambre des comptes. Il s'agit de copies d'actes et de textes enregistrés par la Chambre des comptes de Paris depuis 1201, lesquels tiennent lieu d'originaux depuis l'incendie de la Chambre des comptes en 1737. La collection Le Marié d'Aubigné, acquise par Louis Rondonneau, a fait l'objet d'une vente séparée à l'État. Elle fut remise aux Archives nationales le 30 germinal an XI [20 avril 1803].

- **Les publications des Assemblées (AD/ XVIIIa à AD/ XVIIIf)**

La sous-série AD/XVIII est constituée des archives imprimées du pouvoir législatif, de la Révolution à la IV<sup>e</sup> République, versées par les Chambres et le ministère des Finances. Elles couvrent une très large période, de 1789 à 1946. Ces archives imprimées, ainsi que les séries C et CC, sont à l'origine des Archives nationales.

Le règlement intérieur de l'Assemblée nationale (chapitre VIII), adopté le 28 juillet 1789, prévoyait la création d'un dépôt dans lequel seraient conservées toutes les pièces originales relatives aux opérations de l'Assemblée ainsi que l'une des deux minutes du procès-verbal des séances.

Armand-Gaston Camus, juriste, député de Paris aux États généraux, spécialiste des domaines administratifs et financiers, fut élu premier Garde des Archives et chargé d'organiser le dépôt destiné à devenir la mémoire de la Nation. Convaincu qu'il n'est possible de saisir la portée d'un texte qu'à condition de comprendre la situation générale dans laquelle se trouvait le législateur à ce moment-là, il constitua lui-même, avec grand soin et méthode, la série des procès-verbaux des assemblées révolutionnaires, ainsi que celle dites des « impressions ».

Chacune des assemblées révolutionnaires (Constituante, Législative, Convention, Conseil des Anciens et Conseil des Cinq-Cents) a fait imprimer le procès-verbal de ses séances, sous une forme condensée, ainsi que les pièces annexes au procès-verbal.

- **Les publications des administrations des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles (AD/XIXa à AD/XIXz)**

La majeure partie est formée de publications exclusivement à destination des administrations et qui constituent donc un complément des dossiers d'archives proprement dits. En 1872, le directeur des Archives avait sollicité les administrations pour le versement systématique de ce type de documentation qui, malgré sa grande diffusion, disparaissait souvent. Les versements du ministère de l'Intérieur comprennent de nombreuses publications des procès-verbaux et délibérations des conseils généraux depuis la période révolutionnaire.

- **La collection Lantz (AD/XXI)**

Elle a été réunie, de 1948 à 1998, par Gérard Lantz, un bibliophile spécialisé dans les publications ayant trait à l'histoire de l'enseignement et de l'éducation.

**Histoire de la conservation :**

Les versements des assemblées sont redevables à l'activité de Camus, premier Garde des Archives. Ils se sont poursuivis jusqu'en 1848 et, pour les documents budgétaires, jusqu'en 1946. Les publications administratives et la littérature grise des XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles sont le fruit de versements de 1872 à 1945 et de dons.

Les collections Rondonneau ont été placées au Louvre puis ont suivi le sort des archives de l'ancienne Secrétairerie d'État, qui ont été transférées en 1848 au Palais Soubise afin d'être intégrées dans les fonds des Archives nationales. Elles ont subi, entre 1857 et 1860, des tris, des augmentations, des retraits de documents et des reclassements qui ont détruit la substance du cabinet de lecture spécialisé mis à la disposition du public par Louis Rondonneau.

Le fonds Le Marié d'Aubigné a été remanié inconsidérément. Des éléments aisément reconnaissables se retrouvent souvent dans la sous-série AD/+, mais aussi dans la série P (Chambre des comptes), notamment pour les registres.

L'ensemble de journaux et gazettes de l'époque révolutionnaire (AD/XXa et AD/XXb) est constitué de la réunion, à la fin de 1860, des collections de la bibliothèque des Archives nationales avec celles de Rondonneau, complétées par divers dons effectués de 1892 à 1929, notamment pour les publications des années 1848 par le don du docteur Laveran, membre de l'Institut, et, pour les journaux de la période 1870-1871, par ceux de Georges Clemenceau et d'André Berthelot, élus de la Seine.

Enfin, une nouvelle sous-série AD XXI (collection Lantz) a été créée afin d'accueillir une partie de la collection d'un bibliophile, Gérard Lantz. Ces documents ont été acquis en salle des ventes, le 6 octobre 1999.

**Présentation du contenu**

- AD/+ et AD/I à XVII : Collection Rondonneau

Pour l'Ancien régime, les archives imprimées complètent les Ordonnances des rois de France. Elles servent de clé d'entrée dans les séries du Parlement, de la Chambre des comptes, de la Cour des aides. Les chercheurs peuvent également utiliser Isambert : *Recueil général des anciennes lois françaises, depuis l'an 420 jusqu'à la révolution de 1789*, qui comprend des tables chronologiques et une table générale analytique et alphabétique des matières. Pour la période révolutionnaire et au-delà, les archives imprimées peuvent se substituer, notamment, aux archives de la série A (collections originales des lois et décrets), C (Assemblée nationale) et CC (Sénat conservateur, Chambre des pairs et Cour des pairs).

- AD/+ (1168-1805, classement chronologique)

- AD/I à AD/XVII (1191- 1875, classement thématique et chronologique)

AD/I/1/A à 119 : Régime administratif et politique (1333-1864)

AD/II/1<sup>A</sup> à 59 : Législation civile (1437-1832)

AD/III/1 à 56 : Législation criminelle (1191-1815)

AD/IV/1 à 28 : Agriculture, eaux et forêts (1299-1857)

AD/V/1 à 7 : Cassation (1769-1862)

AD/VI/1 à 87 : Armée (1356-1819)

AD/VII/1 à 47 : Marine et colonies (1543-1833)

AD/VIII/1 à 45 : Instruction publique, lettres et arts (1207-1875)

AD/IX/1 à 5887/B : Finances (1320-1821)

AD/X/1/A à 23 : Domaines (1321-1834)

AD/XI/1 à 81 : Commerce et industrie (1305-1857)

AD/XII/1 à 12 : Émigrés (1791-1815)

AD/XIII/1/A à 19 : Travaux publics, ponts et chaussées (1546-1867)

AD/XIV/1 à 12 : Hôpitaux et secours publics (1614-1852)

AD/XV/1 à 55 : Affaires étrangères et diplomatie (1500-1873)

AD/XVI/1\* à 62\* et AD/XVI/1 à 171 : Provinces, villes et départements. Brabant, Flandres, Pays-Bas espagnols et France (1274-18884)

AD/XVII/1 à 49 : Cultes (1211-1829)

- AD/ XVIIIa à AD/ XVIIIf : archives imprimées du pouvoir législatif de la Révolution à la IV<sup>e</sup> République

AD/XVIIIa : rapports, discours et opinions des députés (1789-1815, ordre nominal)

AD/XVIIIb : procès-verbaux des assemblées (1788-1875)

AD/XVIIIc : impressions des assemblées (1789-1898)<sup>1</sup>

AD/XVIIId : feuillets et projets de lois des assemblées (An IV-1848)

AD/XVIIIe : recueils de lois, décrets et arrêtés (1789-1848)<sup>2</sup>

AD/XVIIIf : textes budgétaires des Assemblées (1788-1946)

- AD/ XIXa à AD/ XIXz : documents administratifs

AD/XIXa : Conseil d'État (an IX-1936)

AD/XIXb : Affaires étrangères (1792-1935)

AD/XIXc : Agriculture (1792-1935)

AD/XIXd : Commerce ( an IX-1938)

AD/XIXe : Ministère d'État (1813-1863)

AD/XIXf : Finances ( 1790-1944)

AD/XIXg :Guerre (1789-1944)

AD/XIXh : Instruction publique (1789-1943)

AD/XIXi : Intérieur (1790-1944)

AD/XIXj : Justice (1790-1938)

AD/XIXk : Maisons du roi et de l'empereur (section vacante. Les documents ont été intégrés à la sous-série O/3)

AD/XIXl : Marine et colonies (1681-1944)

AD/XIXm : Postes et télégraphes (1790-1941)

AD/XIXn : Travaux publics (1914-1944)

AD/XIXo : Gouvernements généraux de l'Algérie et des colonies (1828-1939)

AD/XIXp : Cour de cassation (an II-1944)

AD/XIXq : Cour des comptes (1816-1919)

AD/XIXr : Institut de France (an IV-1903)

AD/XIXs : Préfecture de police de la Seine (1789-1944)

AD/XIXt : Préfecture de la Seine (1819-1938)

AD/XIXu : Poids et mesures (1839-1927)

AD/XIXv : Banque de France et caisses d'épargne (an VIII-1944)

AD/XIXw : Travail et prévoyance sociale (1890-1939)

AD/XIXx : Statistiques françaises (an XII-1945)

AD/XIXy : Statistiques et publications étrangères (1838-1937)

AD/XIXz : Chambres de commerce (1851-1925)

- AD/ XXa à AD/ XXc : journaux, affiches, gravures, faire-part

AD/XXa/1 à 657 : journaux et gazettes françaises de la période révolutionnaire.

AD/XXa/637g et AD/XXa/649, 650, 658-659 : journaux relatifs à la guerre de 1870 et à la Commune de 1871 (1870-1871)

AD/XXb : journaux et gazettes, étrangers ou français, édités à l'étranger ainsi que journaux étrangers publiés en français (1668-1866)

AD/XXc : Affiches, gravures, faire-part (1498-1951)

- AD/ XXI (collection Lantz) : ouvrages, brochures, textes législatifs et réglementaires, pièces d'archives sur l'histoire de

<sup>1</sup> La tête de cette sous-série est dénommée « collection des Livres verts » ou « collection Camus ». Il s'agit de la documentation destinée à servir au travail législatif et distribuée aux parlementaires à l'ouverture de chaque séance. Camus classa cette documentation selon un cadre méthodique et la fit relier en vélin vert. Jusqu'en l'an IV, chaque volume est muni d'une table. Ensuite, la sous-série AD/ XVIIIc comprend, outre les discours, opinions et rapports des élus des différentes chambres, des projets de lois ou de décrets ainsi que des messages des gouvernements.

<sup>2</sup> Cette sous-série factice rassemble un ensemble de codes et de recueils juridiques de la période révolutionnaire.

l'éducation et de l'enseignement (XVI<sup>e</sup> siècle à 1820).

**Instruments de recherche :** Voir l'État des inventaires

**Sources complémentaires :**

- **Sources complémentaires sur le plan documentaire :**

- D'autres publications comme *Le Moniteur universel*, puis, à partir de 1869, le *Journal officiel* permettent de connaître les débats des Assemblées.

- *Le Moniteur* a lui-même une suite dans la publication de J. Madival et E. Laurent *Archives parlementaires. Recueil complet des débats législatifs et politiques des Chambres françaises de 1787 à 1860, faisant suite à la réimpression de l'ancien Moniteur*.

- On peut utiliser également les *Pandectes françaises ou recueil complet des lois et de la jurisprudence... dans l'ordre chronologique, avec une table alphabétique et raisonnée des matières, du 5 mai 1789 au 1er janvier 1835*, par Isambert.

- Des établissements comme la Bibliothèque nationale de France ou la Bibliothèque administrative de la ville de Paris, conservent des collections, comparables mais pas identiques, de textes législatifs et réglementaires.

**Date de la notice :** 2007.

**Auteur de la notice :** Noëlle CHOUBLIER-GRIMBERT.

#### **AD/+. TEXTES ADMINISTRATIFS (ordre chronologique)**

AD/+/1 à 1166. Textes administratifs du pouvoir central et d'institutions locales classés chronologiquement. XIII<sup>e</sup> s. - an XIV.

Dans cet ordre chronologique, suivi très strictement, on trouve ordonnances, édits, lettres patentes, lois, décrets, arrêts du Conseil d'État, des cours souveraines et autres juridictions.

AD/+/1167 à 1180. Table manuscrite chronologique des ordonnances, édits, déclarations et lettres patentes, arrêts et règlements concernant la justice, la police et les finances. 987-1786.

AD/+/1181 à 1389. Textes administratifs du pouvoir central et d'institutions locales, classés chronologiquement. 1205-an II.

1181 à 1378 *bis*. 1205-an II.

1379. 1399-1784.

1380-1382. XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.

1382 et 1383. 1666-1791.

1384. 1592-1629.

1385 à 1389. 1614-1788.

#### **AD/I à XVII. TEXTES ADMINISTRATIFS (ordre méthodique)**

Entre ces dix-sept sous-séries ont été répartis, suivant un ordre méthodique, des textes administratifs émanant du pouvoir central, dont une bonne partie se retrouve dans la sous-série AD/+.

AD/II/A à 119. Régime administratif et politique. Ancien Régime-1864.

1<sup>A</sup> à 30. Ancien Régime.

- 31 à 118. 1789-1864.
- AD/II/1/A à 59. Législation civile. Ancien Régime-1832.  
1<sup>A</sup> à 29. Ancien Régime.  
30 à 59. 1789-1832.
- AD/III/1 à 56. Législation criminelle. Ancien Régime-1815.  
1 à 41. Ancien Régime.  
42 à 56. 1789-1815.
- AD/IV/1 à 28. Agriculture. Eaux et Forêts. Ancien Régime-1857.  
1 à 16. Ancien Régime.  
17 à 28. 1789-1857.
- AD/V/1 à 7. Cassation. Tribunaux, jugements, jurisprudence. 1769-1862.
- AD/VI/1 à 87. Armée. Ancien Régime-1819.  
1 à 37. Ancien Régime.  
38 à 87. 1789-1819.
- AD/VII/1 à 47. Marine et colonies. Ancien Régime-1833.  
1 à 15. Ancien Régime.  
16 à 47. 1789-1833.
- AD/VIII/1 à 45. Instruction publique, lettres, sciences, arts. Ancien Régime-1875.  
1 à 10. Ancien Régime.  
11 à 45. 1789-1875.
- AD/IX/1 à 588/B. Finances. Ancien Régime-1821.  
Cette sous-série est particulièrement abondante pour l'Ancien Régime ; on y trouvera ce qui concerne les chambres des comptes, les cours des aides, les bureaux des finances, les impôts directs et indirects, les fermes, les gabelles et le sel, les loteries, le contrôle des matières d'or et d'argent, les monnaies, la dette publique, les postes et messageries, les compagnies des Indes orientales et occidentales et du Sénégal. La partie consacrée à l'Ancien Régime contient une collection spécifique rassemblée par Le Marié d'Aubigné, avocat général à la Chambre des comptes, qui avait réuni des imprimés et des copies manuscrites des arrêts, édits, contrats comptes et actes, enregistrés ou non, par la Chambre des comptes de 1201 à 1789.  
1 à 494. Ancien Régime. (les cotes 99 à 376 constituent la collection Le Marié d'Aubigné)  
495 à 588<sup>B</sup>. 1789-1821.
- AD/X/1/A à 23. Domaines. Ancien Régime-1834.  
1<sup>A</sup> à 10. Ancien Régime.  
11 à 23. 1789-1834.
- AD/XI/1 à 81. Commerce et industrie. Ancien Régime-1857.  
1 à 57. Ancien Régime.  
58 à 81. 1789-1857.
- AD/XII/1 à 12. Émigrés. 1791-1815.

- AD/XIII/1 à 19. Travaux publics, Ponts et chaussées. Ancien Régime-1867.  
1 à 10. Ancien Régime.  
11 à 19. 1789-1867.
- AD/XIV/1 à 12. Hôpitaux et secours publics. Ancien Régime-1852.  
1 à 5 *bis*. Ancien Régime.  
6 à 12. 1789-1852.
- AD/XV/1 à 55. Affaires étrangères et diplomatie. Ancien Régime-1873.  
1 à 37. Ancien Régime.  
38 à 55. 1789-1873.
- AD/XVI/1\* à 62\* et 1 à 171. Villes, provinces et départements. 1485-1884.  
1\* à 62\*. Ordonnances et règlements relatifs au Brabant, aux Flandres et aux Pays-Bas espagnols (textes en français et en néerlandais). 1485-1790.  
1 à 16. Ancien Régime.  
17 à 81. Départements, y compris ceux issus des conquêtes de la Révolution et de l'Empire. 1789-1815.  
82 à 83. Paris. 1791-an IX.  
84 à 171. Départements et Algérie ; projets de loi (coupures du *Journal officiel*). 1850-1884.
- AD/XVII/1 à 49. Cultes. Ancien Régime-1829.  
Cette sous-série, où, à côté des textes réglementaires, se trouvent d'autres textes à caractère polémique, est consacrée aux affaires religieuses (clergés régulier et séculier, problèmes temporels, édifices cultuels, presbytères et cimetières). Le spirituel n'apparaît qu'avec les affaires relatives aux Jésuites, au jansénisme et au quietisme. Les cultes non catholiques (protestantisme, judaïsme) y sont représentés, de même que les mouvements d'idées (Franc-maçonnerie, cultes révolutionnaires). Quelques rubriques sont consacrées aux ordres religieux militaires, ainsi qu'aux ordres du Saint-Esprit et de Saint-Louis.  
1 à 30. Ancien Régime.  
31 à 49. 1789-1829.

#### **AD/XVIII. ARCHIVES IMPRIMÉES DU POUVOIR LÉGISLATIF DE LA RÉVOLUTION À LA IV<sup>e</sup> RÉPUBLIQUE**

- AD/XVIIIa/1 à 67. Rapports, discours et opinions des députés (ordre nominal). 1789-1815.
- AD/XVIIIb/1 à 1044. Procès-verbaux des assemblées. 1789-1875.  
Cette subdivision renferme les procès-verbaux des assemblées de 1787 à 1875 auxquels sont joints, pour les années 1832 à 1847, les annexes de la Chambre des députés ; pour l'année 1848, les annexes des deux chambres ; pour les sessions de 1853 à 1865, les annexes et les comptes rendus des deux chambres.  
1 et 2. Assemblée des notables. 1787-1788.  
3 à 5. États généraux. 1789.  
6. Séances des députés des communes ; Assemblée nationale. 1789.  
7 à 89 *bis*. Assemblée nationale, puis Assemblée constituante. 1789-1791.  
90 à 108. Assemblée législative. 1791-1792.  
109 à 146. Convention nationale. 1791-an IV.  
147 à 248. Conseil des Cinq-Cents et Conseil des Anciens. An IV-an VIII.  
249 à 313. Tribunat et Corps législatif. An VIII-1813.  
314 à 316. Sénat conservateur. An VIII-1814.  
317 à 666. Chambre des pairs et Chambre des députés. 1814-1848.  
667 à 677. Assemblée nationale constituante. 1848-1849.

678 à 695. Assemblée nationale législative. 1849-1851.  
696 à 827. Corps législatif. 1852-1870.  
828 à 914. Sénat. 1852-1870.  
915 à 982. *Cotes vacantes*.  
983 à 998. Annales du Sénat et du Corps législatif. 1863-1870.  
999 à 1044. Annales de l'Assemblée nationale et annexes. 1871-1875.

AD/XVIIIc/1 à 1726.

Impressions des assemblées. 1789-1898.

Sous ce nom sont rassemblés les projets de lois ou de décrets, les messages du gouvernement, les discours, opinions et rapports des élus des chambres.

1 à 173. Assemblée nationale, puis Assemblée constituante. 1789-1791.

174 à 207. Assemblée législative. 1791-1793.

208 à 357. Convention nationale (procès de Louis XVI, rapports des représentants en mission, récits des événements, etc.). 1792-an IV.

358 à 523. Conseil des Cinq-Cents et Conseil des anciens. An IV-an VIII.

524 à 556. Tribunal et Corps législatif. An VIII-1813.

557 à 562. Corps législatif. 1807-1813.

563 à 625. Chambre des pairs et Chambre des députés. 1814-1818.

626 à 668. Chambre des députés. 1819-1831.

669 à 792. Chambre des pairs. 1814-1847.

793 à 830. Affaires judiciaires portées devant la Cour des pairs. 1815-1847.

831 à 844. Assemblée nationale constituante. 1848-1849.

845 à 873 *bis*. Assemblée nationale législative. 1849-1851.

874 à 894. Corps législatif. 1866-1870.

895 à 967. Assemblée nationale. 1871-1875.

968 à 1707. Chambre des députés. 1876-1940.

1708. Assemblée consultative. 1944.

1709. *Cote vacante*.

1710 à 1714. Assemblée nationale constituante. 1946.

1715 à 1726. Assemblée nationale. 1946-1947.

AD/XVIIIId/1 à 92.

Feuilletons et projets de lois des assemblées. An IV-1848.

1 à 28. Conseil des Cinq-Cents : résolutions. An IV-an VIII.

29 à 55. Corps législatif et Chambre des représentants ; feuilletons et projets de lois. An VIII-1815.

56 à 91. Chambre des députés : feuilletons et projets de lois. 1815-1848.

92. Assemblée nationale : règlement intérieur. 1848.

AD/XVIIIe /1 à 530.

Recueils de lois, décrets et arrêtés. 1789-1848.

Cette subdivision est une bibliothèque de codes et de recueils de lois concernant pour une très grande part la période révolutionnaire. Un certain nombre d'articles est relatif aux départements réunis de la Belgique et de la rive gauche du Rhin.

AD/XVIIIIf/1 à 2795.

Textes budgétaires. 1788-1945.

Cette subdivision rassemble les documents législatifs et administratifs qui préparent, sanctionnent et commentent le budget annuel.

1. Compte-rendu au roi. Mars 1788.

2. Compte général des revenus et dépenses fixes ; compte général des recettes et dépenses de l'État. 1789-1790.

3 et 4. Aperçu des recettes et dépenses de l'année ; états mensuels de recettes et dépenses faites au Trésor public. 1791.

5 et 6. État comparatif des dettes et ressources de la Nation au 1<sup>er</sup> avril 1792 ; état général des dépenses et des moyens. 1792.

7 à 9. Rapport sur les dépenses du ministère de la Guerre ; compte présenté par le ministre de la

Police ; compte rendu par le ministre des Finances. An V.  
10 et 11. Comptes présentés par les ministres ; rapport du ministre de la Guerre. An VI.  
12 à 31. Textes budgétaires par session annuelle. An VII-an XIII.  
32 à 45. Textes budgétaires par session annuelle. 1806-1813.  
46 à 49. Textes budgétaires pour la session 1814-1815.  
50 à 2795. Textes budgétaires par session annuelle. 1816-1947.

### AD/XIX. DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Cette importante sous-série est constituée par des documents imprimés émanant des divers ministères et administrations, notamment des annales, annuaires et bulletins, qui, parfois, présentent des lacunes importantes. En principe, ces documents vont de la fin de l'Ancien Régime à 1945, mais plusieurs exceptions remontent aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

Cette sous-série est divisée en vingt-cinq sections méthodiques affectées chacune d'une lettre de l'alphabet ; seule est absente la section K « Maisons du Roi et de l'Empereur », dont les documents ont été intégrés dans la sous-série O/3.

AD/XIXa/1 à 32.	Conseil d'État. An IX-1936.
AD/XIXb/1 à 48.	Affaires étrangères. 1792-1938.
AD/XIXc/1 à 119.	Agriculture. 1792-1935.
AD/XIXd/1 à 358/3	Commerce. An IX-1938. (à signaler : les collections de documents relatifs aux expositions universelles)
AD/XIXe/1 à 3.	Ministère d'État, Commission de la propriété littéraire et artistique, exposé de la situation de l'Empire, etc. 1813-1863.
AD/XIXf/1 à 301.	Finances. 1790-1944.
AD/XIXg/1 à 121.	Guerre. 1789-1944.
AD/XIXh/1 à 167	Instruction publique. 1789-1943.
AD/XIXi/1 à 210.	Ministère de l'Intérieur. 1790-1944. Publications des assemblées départementales <sup>3</sup> . 1828-1939.
AD/XIXj/1 à 74.	Ministère de la Justice. 1790-1938
AD/XIXk.	Maisons du roi et de l'empereur <sup>4</sup> .
AD/XIXl/1 à 261.	Ministère de la Marine et des Colonies. 1681-1944.
AD/XIXm/1 à 83.	Postes et télégraphes. 1790-1941.
AD/XIXn/1 à 248.	Travaux publics. 1814-1944.
AD/XIXo/1 à 152.	Gouvernements généraux de l'Algérie et des colonies. 1828-1939.

<sup>3</sup> Les documents concernant Alger (1860-1910), Constantine (1859-1901), Oran (1858-1894 ; 1909-1911) ont été transférés au Centre des archives d'outre-mer à Aix-en-Provence tandis que demeurent en AD XIXo ceux des Gouvernements généraux de l'Algérie et des colonies.

<sup>4</sup> Section vacante. Les documents ont été intégrés à la sous-série O/3

- AD/XIXp/1 à 18. Cour de cassation. An II-1944.  
1 à 3. Bulletins des arrêts. An II-1944.  
4. État des jugements. An VII-an VIII.  
5. Audiences de rentrée et discours. 1869-1914.  
6 à 8. Procès-verbaux d'audiences publiques, discours divers.1901.  
9 à 13. Documents divers. 1899-1905.  
14 à 17. Affaires Dreyfus (enquête de la chambre criminelle). 1899-1905.  
18. Journal des audiences. 1811-1914.
- AD/XIXq/1 à 10. Cour des comptes. 1816-1919.  
1 et 2. Notes pour les référendaires et les auditeurs. 1816-1914.  
3. Jurisprudence en matière de comptabilité publique. 1869-1894.  
4 et 5. Discours, réceptions et installations du premier président. 1871-1878.  
6. Listes du personnel. 1872-1919.  
7 à 9. Rapports et déclarations sur les comptes ; note coloniale. 1860-1911.  
10. Jurisprudence. 1895-1911.
- AD/XIXr/1 à 19. Institut de France. 1850-1886.  
1. Annuaire. 1872-1903.  
2 à 12. Institut national des sciences et des arts (prix, rapports) ; Institut impérial de France (rapports de l'Académie des sciences sur le canal de Suez). An VI-1864.  
13. Académies libres. 1861.  
14. Académie des beaux-arts (statuts, règlements, discours, séances publiques). 1861-1891.  
15. Académie des inscriptions et belles-lettres (discours, rapports). 1850-1875.  
16. Académie des sciences morales et politiques (ordonnances des rois de France). 1886.  
17. Académie des sciences (discours). 1860.  
18. Séances publiques des cinq académies. 1850-1858.  
19. Académie française (séances publiques, discours, etc.). 1855-1864.
- AD/XIXs/1 à 51. Préfecture de police de la Seine. 1789-1944.
- AD/XIXt/1 à 219. Préfecture de la Seine. 1819-1938.
- AD/XIXu/1 à 8. Poids et mesures. 1839-1931.  
1. Annuaire du Bureau des longitudes. 1867.  
2. Conversion des monnaies, mesures et poids. 1867.  
3. Service des poids et mesures. 1904.  
4. Procès-verbaux du Comité international des poids et mesures.1886-1931.  
5. Bulletin des poids et mesures. 1901-1914.  
6. Rapport sur la vérification des poids et mesures. 1897-1901.  
7. Atlas des poids et mesures. 1839.  
8. *Poids et mesures*, revue mensuelle. 1923-1927.
- AD/XIXv/1 à 157. Banque de France et caisses d'épargne. An VIII-1939.  
1 à 11. Banque de France. An VIII-1944.  
12 à 157. Caisses d'épargne. 1835-1939.
- AD/XIXw/1 à 73. Travail et prévoyance sociale. 1890-1939.
- AD/XIXx/1 à 28. Statistiques françaises. An XII-1945.
- AD/XIXy/1 à 318. Statistiques internationales. 1838-1937.

AD/XIXz/1 à 511.

Chambres de commerce. 1851-1925.

**AD/XX. JOURNAUX, AFFICHES. GRAVURES ET FAIRE-PART**

AD/XXa/1 à 649.

Journaux français. 1773-1854.

Cette section est pour la plus grande partie composée par la presse révolutionnaire à laquelle a été jointe une série de journaux relatifs à la révolution de 1848, à la guerre de 1870-1871 et à la Commune. Beaucoup de titres présentent des lacunes considérables, d'autres ont eu une existence fort brève.

1 à 630. Journaux révolutionnaires pour l'essentiel. 1773-1854.

631 à 635. Collection de journaux relatifs à la guerre de 1870-1871 et à la Commune, constituée par G. Clemenceau. 1870-1871.

636 et 637. Portefeuille de journaux divers, principalement relatifs à la guerre de 1870-1871. 1840-1871.

638 à 644. Journaux révolutionnaires. 1789-an VII.

645. Portefeuille de journaux divers. 1669-1871.

646. *Révolutions de Paris*, par L. Prudhomme. 1792-1793.

647. *Le Peuple*, par P.-J. Proudhon. 1848-1850.

648. *Le Mois*, par Alexandre Dumas. 1848.

649. Collection de journaux lorrains. 1870-1871.

AD/XXb/1 à 83.

Journaux étrangers. 1668-1866.

Cette section est, pour une bonne part, composée de journaux relatifs aux époques révolutionnaire et impériale où les lacunes sont souvent importantes. Pour les 81 premiers articles, on y recense 45 titres en langue allemande, 16 en français, 7 en italien, 5 en anglais, 4 en néerlandais, 2 en espagnol, 2 en polonais.

1 à 81. Journaux étrangers. 1668-1866.

82. Recueil factice de journaux étrangers. 1837-1847.

83. Recueil de journaux américains contenant des nouvelles et des textes relatifs aux événements de la France. 1793-1794.

AD/XXc/1 à 217.

Affiches, gravures et faire-part. XVIIe s.-1965.

1 à 62. *Cotes vacantes* (articles anciennement recotés en AD/XVI/1\* à 62\*)

63 à 66. Placards et affiches antérieurs à la Révolution. XVII<sup>e</sup> s.-1789.

67 à 76. Placards et affiches des époques révolutionnaire et impériale. 1789-1815.

77. Affiches électorales concernant les élections législatives dans le département des Landes. 1876.

78. Placards et journaux relatifs aux campagnes françaises en Italie sous le Directoire. 1796-1799.

79 à 82. Placards du gouvernement provisoire de 1848 et de la Commune. 1848-1871.

83. Gouvernement provisoire de 1848 et coup d'État du 2 décembre 1851.

84. Second Empire, Gouvernement de la Défense nationale et Commune de 1871.

85 à 88. Affiches et placards de la période de la première guerre mondiale. 1914-1918.

89. Imprimés relatifs à l'Ordre de Malte. XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.

90 à 92. Collection de vignettes et de lettres ornées employées dans l'impression des actes officiels. XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.

93. Anciens almanachs et calendriers (1525-XVII<sup>e</sup> s.) ; marques de papier timbré (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s.).

94. Costumes des représentants du peuple et des fonctionnaires dessinés par David. Époque révolutionnaire.

95. Caricatures politiques. Époque révolutionnaire.

96 à 107. Lettres de faire-part classées par ordre alphabétique. XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.

108\* à 120\*. Lettres de faire-part classées chronologiquement. 1874-1900.

121 à 188. Lettres de faire-part classées par ordre alphabétique. XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup>.

- 189 à 208. Lettres de faire-part de mariage et de décès classées chronologiquement. 1799-1901 (présence de tables).  
209 à 214. Lettres de faire-part de mariage, de fiançailles, d'ordination et de décès, classées par ordre alphabétique. 1875-1930.  
215. Lettres de faire-part de décès classées par ordre alphabétique. 1838-1951.  
216. Lettres de faire-part de naissance, mariage, décès et quelques cartes de visite. 1891-1900.  
217. Lettres de faire-part et images mortuaires isolées. 1819-1965.

#### **AD/XXI . COLLECTION LANTZ**

Cette sous-série est constituée d'imprimés, d'ouvrages et de brochures ainsi que de quelques documents manuscrits rassemblés par un bibliophile. Ces documents vont du XVI<sup>e</sup> siècle à 1820. Cette collection témoigne de la permanence des débats sur l'organisation de l'enseignement privé et public avec l'apparition du concept d'instruction publique ainsi que sur le contenu et les méthodes de l'enseignement.

Cette sous-série est divisée en trois sections affectées chacune d'une lettre de l'alphabet et munies d'un index.

- |                  |  |
|------------------|--|
| AD/XXIa/1 à 423. | Textes législatifs et réglementaires, textes officiels, classement chronologique. 1662-1831. |
| AD/XXIb/1 à 333. | Ouvrages et brochures, classement par auteur. 1601-1820.                                     |
| AD/XXIc/1 à 78.  | Pièces diverses, classement par type de document. 1646-1870.                                 |